

# L'ÉPICERIE SOLIDAIRE ET SOCIALE



# L'ÉPICERIE SOLIDAIRE ET SOCIALE

---



L'Épicerie solidaire, qui a ouvert ses portes à Valenciennes le 29 Août 2012, permet à un large public (familles monoparentales, isolés, bénéficiaires des minima sociaux) d'accéder au magasin, pour une période de six mois renouvelable deux fois dans la limite de 18 mois, et de bénéficier d'un volume d'achat mensuel défini en ne payant que 20% du prix réel de vente des produits.

L'Accès à l'épicerie vise à favoriser l'autonomie sociale, le bien être, la santé et la remobilisation vers l'emploi à travers différents ateliers : action éducative budgétaire, surendettement, hygiène domestique, cuisine diététique, culture, lutte contre la précarité énergétique, assistance pour la rédaction de curriculum vitae et à la recherche d'emploi.

Si l'épicerie est portée par l'association PACTE 59, qui gère le volet logistique du dispositif, celle-ci s'appuie sur le CCAS qui est le prescripteur et le coordinateur du suivi social des familles bénéficiaires.

Toute demande d'inscription doit donc se faire au sein du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Valenciennes, en prenant rendez vous avec le Travailleur Social de secteur qui étudiera les critères d'éligibilité de l'usager.

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- ▷ 3 dernières fiches de salaire ou attestation PÔLE EMPLOI récente
- ▷ Avis de non imposition sur le revenu
- ▷ Attestation récente de la CAF
- ▷ Ressources des enfants majeurs vivant toujours au foyer
- ▷ Copie du jugement fixant les pensions alimentaires
- ▷ Justificatifs des pensions diverses
- ▷ Quittance de loyer ou plan de remboursement des prêts
- ▷ Quittance EDF, ENGIE pour l'année
- ▷ Quittance bouteille de gaz
- ▷ Taxe Foncière
- ▷ Taxe d'Habitation
- ▷ Taxe Audiovisuelle
- ▷ Quittance Assurances Logement et Véhicules
- ▷ Quittance Mutuelle ou attestation CMU
- ▷ Justificatifs de crédits en cours avec date de début et fin de crédit
- ▷ Carte Pôle Emploi
- ▷ Livret de famille pour une 1<sup>ère</sup> demande
- ▷ Certificat de scolarité pour les enfants de 16 à 25 ans
- ▷ Carte d'Invalidité pour les personnes reconnues à 80%
- ▷ Jugement de Tutelle
- ▷ Photo d'identité
- ▷ CV

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

03 27 22 59 05

FAX

03 27 22 57 55

DU LUNDI AU VENDREDI

8h15 > 12h

13h15 > 17h

[www.valenciennes.fr](http://www.valenciennes.fr)

JANVIER 2017